Niveau(x) d'enseignement: 8 Numéro EDUQ : 8170935
Centre d'intérêt: 93

Côté-Simard, Réjeanne.

Projet d'un Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Chicoutimi : rapport de recherche / Réjeanne Côté-Simard, responsable. -- Chicoutimi : Université du Québec à Chicoutimi, 1981.
44 f. ; 28 cm.

Bibliographie: f. [19].

Cote Dewey: 026.37/C843p Cote LC: Z/675/.P3

Descripteur(s): *Centre documentaire *Enseignement professionnel *Ressources didactiques *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Le rapport décrit les principales étapes de la mise sur pied d'un centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel destiné à fournir une infrastructure pédagogique à la formation et au perfectionnement des étudiants-maîtres. Les objectifs visés sont d'implanter une structure de formation documentaire pertinente à chaque spécialité, de faciliter l'élaboration et l'amélioration d'instruments pédagogiques, de permettre une mise à jour permanente des connaissances. Les secteurs commerce et secrétariat ainsi qu'électrotechnique ont été les premiers touchés par le projet.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02
Financement: Bénéficiaire - Université du Québec à Rimouski
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGES
Programme(s) de subvention - PPMEP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170835

Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1

PROJET D'UN CENTRE DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

RAPPORT DE RECHERCHE

Réjeanne Côté-Simard, responsable

Chicoutimi, juin 1981

EDUQ 8170835

Université du Québec à Chicoutimi
930, rue Jacques-Cartier est
Chicoutimi, Québec
G7H 2B1

PROJET D'UN CENTRE DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

RAPPORT DE RECHERCHE

Réjeanne Côté-Simard, responsable

Chicoutimi, juin 1981

TABLE DES MATIERES

		Page
INTRODUCTION		1
Chapitre		
I	Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Chicoutimi	2
II	Equipe de travail et objectifs	5
III	La progression des travaux	12
IV	Les résultats et les perspectives d'avenir	16
CONCLUSION		18
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES		19
Annexe		
I	Rapport d'activités: commerce et secrétariat	20
II	Rapport d'activités: électrotechnique	23
III	Questionnaire-enquête	36
IV	Compilation des résultats	38

INTRODUCTION

Vous trouverez dans le présent rapport, les étapes de travail à la mise sur pied d'un Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le premier chapitre présente la pertinence de la recherche.

L'équipe de travail et les objectifs composent le deuxième chapitre.

La progression des travaux est détaillée dans le troisième chapitre.

Le dernier chapitre traite des résultats et des perspectives d'avenir.

Pour une meilleure compréhension, les annexes sont présentées à la fin de chacun des chapitres concernés.

CHAPITRE PREMIER

CENTRE DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES EN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

L'Université du Québec à Chicoutimi offre un programme de perfectionnement aux maîtres en exercice dans l'enseignement secondaire professionnel. La culture personnelle et la spécialisation des maîtres sont les axes principaux de ce programme.

En cela, le module d'enseignement professionnel travaille à la concrétisation de trois concepts qui sous-tendent le baccalauréat dans son opérationalisation:

— le concept de société éducative évoque la collaboration étroite du milieu à l'université, qui demeure lieu privilégié de formation;

— le concept de pédagogie de situation réfère à la pratique d'apprentissages vécus par un enseignement concret;

— le concept d'éducation permanente signifie un projet de perfectionnement éducatif continu.

Dans la perspective de ces trois concepts, le besoin d'un moyen didactique concret s'imposait, à mesure que l'on recueillait de l'information pour les différentes spécialités de l'enseignement professionnel.

L'implantation d'un Centre de ressources pédagogiques concrétise un moyen didactique efficace. Il vise à une structure de formation documentaire pertinente à chaque spécialité, à l'élaboration et à l'amélioration d'instruments pédagogiques, à une mise à jour permanente des connaissances. Ce projet préconise une meilleure qualité des apprentissages tel que stioulé dans un document récent du ministère de l'Education.[1]

Cette initiative s'inscrit d'une part, dans le plan de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel (PPMEP) et d'autre part, dans la recommandation de la Commission d'étude sur les universités: "Nous recommandons que chaque université mette à la disposition des étudiants en formation et surtout en perfectionnement les ressources éducatives et les instruments nécessaires à l'identification de leurs besoins personnels et professionnels de formation et de perfectionnement"[2]. Ce projet de recherche est subventionné par le plan de perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel (PPMEP).

L'originalité de cette initiative réside dans la concertation poussée d'intervenants traditionnellement cloisonnés dans leurs secteurs. Une telle organisation nécessite la collaboration des étudiants-maîtres, du monde scolaire, du monde du travail et du monde universitaire.

---

[1] Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, La formation professionnelle au Québec, (Document de consultation), 15 février 1980.

[2] Commission d'étude sur les universités, Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Rapport, Mai 1979, p.270.

Un Centre de ressources pédagogiques est un soutien pédagogique permettant un continuum formation-perfectionnement. Il devient donc une infrastructure pédagogique au projet éducatif des étudiants-maîtres en enseignement professionnel.

CHAPITRE II

EQUIPE DE TRAVAIL ET OBJECTIFS

Dans un premier temps, ce projet a identifié un plan de travail en traitant plus spécifiquement deux spécialités du secteur professionnel: commerce et secrétariat et électrotechnique.

A. Composition de l'équipe de recherche

L'équipe de recherche était composée de différents intervenants:

Réjeanne Côté-Simard: chercheur-principal, professeur au module de l'enseignement professionnel, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Chicoutimi.

Huguette Tremblay, baccalauréat en enseignement professionnel, option commerce et secrétariat, auxiliaire de recherche et possédant une expérience en milieu de travail et en milieu d'enseignement.

Léo Tremblay, étudiant à temps partiel au baccalauréat en enseignement professionnel, option électrotechnique et professeur à la polyvalente Dominique-Racine à Chicoutimi.

Nous avons bénéficié des services de nombreux consultants du monde scolaire, du monde du travail et du monde universitaire.

Les rapports d'activités des responsables de secteur sont présentés aux annexes 1 et 2.

B. Choix des objectifs

Le projet vise à mettre sur pied et à rendre opérant un Centre de ressources pédagogiques axé sur le travail concerté du monde universitaire, du monde scolaire et du monde du travail.

Ce Centre de ressources pédagogiques a pour objectif général de développer, mettre au point et tenir à jour une instrumentation pédagogique adaptée aux exigences des spécialités de l'enseignement professionnel.

Plus spécifiquement, le projet veut:

1) Identifier les besoins des étudiants-maîtres sur le plan des ressources pédagogiques.

2) Elaborer et améliorer des outils pédagogiques centrés sur l'accès aux documents et à l'information pertinente aux deux spécialités visées: commerce et secrétariat et électrotechnique.

3) Identifier une didactique plus spécifique aux deux spécialités traitées.

4) Mettre sur pied une structure de formation documentaire axée sur la collaboration d'une équipe de conseillers en documentation.

5) Améliorer les compétences des étudiants-maîtres de l'enseignement professionnel.

Voici les étapes de travail effectuées pour répondre au premier objectif spécifique, soit d'identifier les besoins des étudiants-maîtres sur le plan des ressources pédagogiques en enseignement professionnel:

1) Composition d'un questionnaire-enquête. Vous trouverez une copie de ce questionnaire-enquête à l'annexe 3.

2) Vérification de la clarté et de la pertinence de la présentation du questionnaire-enquête auprès des étudiants-maîtres inscrits au cours de didactique de l'enseignement professionnel dont le professeur est le chercheur-principal, Réjeanne Côté-Simard.

3) Identification des répondants: étudiants-maîtres inscrits au certificat en sciences de l'éducation (secondaire) et au baccalauréat d'enseignement professionnel, ainsi que tous les professeurs du secteur professionnel oeuvrant dans les commissions scolaires du Saguenay-Lac-St-Jean.

4) Collaboration des six coordonnateurs de l'enseignement professionnel de la région qui assuraient la distribution des questionnaires-enquêtes dans les commissions scolaires par l'intermédiaire des chefs de département. Les questionnaires étaient distribués dans le cadre d'une journée pédagogique afin de favoriser une plus grande participation à répondre et d'assurer une meilleure rapidité du retour des réponses. Le retour devait s'effectuer par l'inverse, c'est-à-dire, professeurs-chefs de département-coordonnateurs-UQAC.

5) Vous trouverez la compilation des résultats à l'annexe 4.

7) Diffusion des résultats:

- aux étudiants inscrits au cours de didactique de l'enseignement professionnel;
- à l'équipe de gestion du module de l'enseignement professionnel;
- au conseil du module de l'enseignement professionnel;
- au responsable de l'enseignement professionnel au ministère de l'Education à Jonquière, Monsieur Mario Jean;
- aux six coordonnateurs de l'enseignement professionnel du Saguenay-Lac-St-Jean;
- au Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel.

Les documents déposés au Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel répondent à des besoins identifiés à l'aide du questionnaire-enquête. Une expérience du monde du travail et du monde scolaire partagée par l'équipe de travail a également favorisé l'identification de ressources pertinentes. Une liste des documents réunis par spécialité, par dossier ou par service compose l'inventaire. Cet inventaire est disponible au Centre. Nous nous proposons donc, dans une prochaine étape de travail, de spécifier clairement les besoins identifiés et les services correspondants à l'aide d'un tableau. Voici un exemple:

FACE A VOTRE SPECIALITE	
Besoins	**Services du Centre**
. Volumes convertis au système international.	. Le Centre possède un dossier "Système international". . MEQ - Direction générale de l'enseignement élémentaire et secondaire. . MEQ - Direction générale du développement pédagogique. . Commission du système métrique du Canada. . Outils fournis par diverses industries.

Afin d'élaborer et d'améliorer des outils pédagogiques centrés sur l'accès aux documents et à l'information pertinente aux deux spécialités visées, nous avons réuni une quantité de documents susceptibles de répondre aux attentes des étudiants-maîtres. Nous avons également recueilli des documents pour les autres spécialités mais nous avons surtout concentrer nos efforts aux deux secteurs prioritaires.

Le vocabulaire, le matériel, les techniques et les méthodes propres à une spécialité forment un tout cohérent, un corpus dont on doit tenir compte dans l'élaboration d'une didactique adaptée.

Une didactique adaptée ou plus spécifique nécessite le travail d'équipe de divers intervenants afin d'identifier une documentation adéquate à l'enseignement professionnel.

Ces références sont de véritables outils pédagogiques; elles sont un instrument de travail pour l'enseignant.

Nous avons également mis sur pied différents services:

- une banque de projets de recherche, de stages industriels et de stages en France supervisés dans le cadre du baccalauréat. Une fiche par sujet est intercalée dans le réseau des fiches de tous les documents du Centre classés par spécialité;

- une banque de travaux d'étudiants pour les besoins des cours de didactique et de structure des programmes à l'enseignement professionnel. L'usager peut consulter des exemples de résolutions de problèmes, de démonstrations, de commentaires de micro-enseignement, d'hiérarchies d'apprentissages, d'aides pédagogiques, etc. Chaque série de travaux est présentée dans un cahier;

- une banque d'articles puisées dans des périodiques concernant le secteur professionnel. Cette banque comprend les thèmes suivants: les débouchés dans le secteur professionnel, la demande d'emploi et le curriculum vitae, l'entrevue (techniques), la formation dans l'entreprise, la qualité de vie au travail, le secrétariat et ses composantes, santé et sécurité au travail, le syndicalisme, etc.

Chaque article développant un thème possède une fiche annotée. Un résumé et une critique de l'article complète ce service.

Pour répondre au quatrième objectif, nous avons recueilli tous les renseignements concernant les services de la bibliothèque de l'UQAC. Nous avons rencontré les conseillers en documentation pour les sciences de l'éducation et les sciences économiques et administratives pour la spécialité commerce et secrétariat. Pour le secteur électrotechnique, nous avons rencontré la conseillère en documentation des sciences pures et appliquées.

Cette équipe de travail nous a fourni des outils de références et élaborera pour l'année 1981-82, des outils plus spécifiques pour les étudiants-maîtres du secteur professionnel. Le responsable des publications officielles des Gouvernements provincial et fédéral nous a grandement aidés à préciser l'inventaire de certaines ressources à la bibliothèque pour les besoins de cette recherche.

L'équipe de la bibliothèque a également collaboré à sélectionner des volumes offerts par le ministère de l'Education, volumes qui ont été traités et placés dans la bibliothèque. Le Centre possèdera la fiche de ces volumes.

Un dossier intitulé "Outils de formation documentaire et services de la bibliothèque" est déposé au Centre.

A l'aide de références, d'outils documentaires plus adaptés à ses besoins, l'étudiant-maître pourra donc mieux s'informer, mieux consulter et par le fait même, mieux approfondir et enrichir ses connaissances.

Tous les objectifs fixés mènent donc à l'amélioration des compétences des étudiants-maîtres de l'enseignement professionnel.

CHAPITRE III

LA PROGRESSION DES TRAVAUX

Ce projet de Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel était souhaité depuis plusieurs années. Nous avons accumulé plusieurs documents et renseignements jugés pertinents pour notre secteur.

Nous avons d'abord bénéficié d'un local au Département des sciences de l'éducation. Grâce à la subvention allouée par le ministère de l'Education, il nous a été possible de réunir le matériel nécessaire au bon fonctionnement du Centre.

Il semblait primordial dans un premier temps, de jeter les bases d'une structure claire et utile à la clientèle du secteur professionnel. Nous avons surtout investi nos efforts et notre budget dans l'identification et la classification de ressources pertinentes au Centre. Nous avons rencontré plusieurs consultants. Ces derniers nous ont aidés à mieux cerner certains besoins du milieu du travail et du milieu scolaire. Ils nous ont fourni gratuitement plusieurs documents. Ce qui explique un investissement financier moindre pour la première année surtout réservée à l'implantation.

Voici donc les étapes de travail:

1) Inventaire du matériel en main:
   a) ressources du module de l'enseignement professionnel;
   b) ressources de la bibliothèque de l'UQAC;
   c) volumes offerts par le ministère de l'Education.

2) Rencontres avec les conseillers en documentation de la bibliothèque afin d'identifier des outils de formation documentaire mieux adaptés aux étudiants-maîtres et aux maîtres de l'enseignement professionnel.

3) Rencontres avec la responsable de la documentation du ministère de l'Education à Jonquière afin de compléter la documentation en main.

4) Entrevues et contacts afin de préparer un questionnaire-enquête de ressources pédagogiques en enseignement professionnel à l'UQAC.

5) Elaboration du questionnaire-enquête, identification, des répondants, collaboration, compilation des résultats.

6) Plan de travail pour la cueillette d'information pour les deux secteurs visés.

7) Consultation de personnes-ressources du monde du travail, du monde scolaire et du monde universitaire.

8) Conception d'outils de formation pédagogique.

9) Traitement du matériel, c'est-à-dire, tout document est classifié, catalogué et indexé afin de faciliter l'accès à l'information.

10) Consultation de quelques personnes-ressources afin d'évaluer la pertinence des ressources du Centre.

11) Inventaire final pour l'année 1980-81.

La mise en opération n'a pas été formelle. Nous avons informé un bon nombre d'utilisateurs du Centre par l'intermédiaire des cours offerts à l'UQAC, des consultants rencontrés, des visites dans les écoles, etc. A l'automne, nous nous proposons d'expédier une lettre à chaque étudiant-maître inscrit à nos programmes et aux maîtres oeuvrant dans les écoles du Saguenay-Lac-St-Jean. Nous les informerons des résultats d'une première année intensive de travail et solliciterons de nouveau leur collaboration à la continuité de ce Centre de ressources pédagogiques.

Nous avons déjà reçu des demandes afin de rencontrer des groupes d'enseignants dans le cadre d'une journée pédagogique. Il serait également intéressant de rencontrer les associations professionnelles régionales et provinciales d'enseignants du secteur professionnel lors de colloques ou d'autres activités. Ce serait un excellent moyen de promouvoir le Centre. Le module de l'enseignement professionnel possède un outil de travail préconisant l'animation et le perfectionnement des maîtres du secteur.

Comme il a été mentionné dans la grille de présentation du projet de recherche, une première évaluation de projet est prévue au cours de la prochaine année 1981-82 auprès des étudiants-maîtres des deux spécialités traitées.

L'équipe de travail est très satisfaite du travail accompli. La concertation au sein de cette équipe a favorisé des échanges et des résultats fructueux.

Nous souhaitons pour une deuxième année, une équipe de travail élargie aux autres secteurs en considérant la représentativité et les besoins des secteurs de l'enseignement professionnel au Saguenay-Lac-St-Jean.

Nous évaluons à trois ou quatre années le travail d'élaboration du Centre. Par la suite, le travail consisterait à la mise à jour, au perfectionnement et à l'amélioration des services du Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel.

CHAPITRE IV

LES RESULTATS ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le module de l'enseignement professionnel au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi possède maintenant un Centre de ressources pédagogiques.

Ce Centre offre un moyen didactique concret pour la formation et le perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel. Il possède une documentation répondant à des besoins spécifiques du secteur. L'usager pourra également bénéficier de différents services.

L'utilité de ce service est de fournir à l'étudiant-maître des outils de travail pour ses études de formation ou de perfectionnement, de sa planification d'enseignement pour ses travaux scolaires et universitaires et de la mise à jour de ses connaissances.

Le Centre pourra également offrir un support à tous les professeurs universitaires oeuvrant dans le secteur et aux superviseurs de projets de recherche, de stages industriels et de laboratoires d'enseignement s'inscrivant dans le cadre du baccalauréat en enseignement professionnel.

Le Centre souhaite devenir une ressource, un instrument de travail pour les étudiants-maîtres et leurs collègues de travail. Encore plus, ses actions sont portées vers l'animation pédagogique. Par l'intermédiaire du Centre, le module de l'enseignement professionnel ouvre plus grande sa porte d'entrée. Différentes activités d'animation

pourront prendre naissance par la concertation des milieux universitaire, scolaire et du travail.

Déjà par le sondage effectué, nous avons identifié des souhaits: journée pédagogique, conférence, colloque, visite industrielle, stage de perfectionnement. Par la tournée des écoles, le répondant du secteur électrotechnique prévoyait le besoin des professeurs du secteur, au niveau secondaire et collégial, de se regrouper dans une association régionale. Les démarches sont entreprises pour organiser un colloque régional à l'automne 1981.

Voici donc ce que le Centre comprend par animation pédagogique. Il désire susciter des initiatives qui pourront s'avérer très significatives. Le module de l'enseignement professionnel élargirait ses services et deviendrait de plus en plus pour le milieu, un pôle de réflexion et de concertation au mieux-être de nos devenirs.

CONCLUSION

L'implantation d'un Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel à l'Université du Québec à Chicoutimi s'est avérée une expérience très intéressante et positive.

Nous avons reçu du milieu une collaboration stimulante. Grâce à la concertation du monde universitaire, scolaire et du travail, le Centre souhaite devenir un service à la collectivité concret et réaliste.

Le Centre se donne comme mission un rôle d'animation pédagogique. Pour que le Centre soit efficace, les animateurs privilégieront une facilité d'accès à la documentation, une mise à jour permanente et un perfectionnement de ses services.

Cette initiative pourrait ainsi répondre à l'esprit et aux visées du ministère de l'Education du Québec:

> "L'objectif est toujours de rendre les centres universitaires de formation plus "influençables", plus perméables aux besoins des enseignants et des écoles, plus résolument préoccupés de problèmes pédagogiques réels".[1]

---

[1] Discours prononcé par le docteur Camille Laurin, Ministre de l'éducation, à l'Université du Québec à Montréal, le 5 mars 1981. La formation et le perfectionnement des maîtres - Premiers éléments d'une politique.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Commission d'étude sur les universités, Comité d'étude sur la formation et le perfectionnement des enseignants, Rapport, Mai 1979, p.270.

Discours prononcé par le docteur Camille Laurin, Ministre de l'éducation, à l'Université du Québec à Montréal, le 5 mars 1981. La formation et le perfectionnement des maîtres. Premiers éléments d'une politique.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, La formation professionnelle au Québec (Document de consultation), 15 février 1980.

ANNEXE I

RAPPORT D'ACTIVITES:

COMMERCE ET SECRETARIAT

RAPPORT D'ACTIVITES

COMMERCE ET SECRETARIAT

— Rencontre avec une enseignante de niveau secondaire, Brigitte Moreau de la Polyvalente Charles-Gravel (compte rendu).

— Rencontre avec deux secrétaires de direction: Jeanne Lavoie de l'Alcan à la Baie et Raymonde Pagé de l'Université du Québec à Chicoutimi (compte rendus).

— Rencontre avec la représentante régionale de l'Association des secrétaires, Danielle Deschênes (compte rendu).

— Rencontre avec le coordonnateur de la Formation des cadres à l'Alcan, Monsieur Rosaire Bergeron et la responsable de la formation du personnel de bureau, Madame Laurette Roy (compte rendu).

— Contacts avec différents organismes offrant des cours de formation ou perfectionnement pour le personnel de bureau:
  . AMR (Advanced Management Research);
  . CEGEP de Jonquière;
  . The Institute for Certifying Secretaries;
  . CEDES (Centre de Développement de la Secrétaire);
  . Service de secrétariat de Chicoutimi;
  . Bell Canada;
  . Hydro-Québec.

— Assister au Congrès de l'APEC (Association des Professeurs de l'Enseignement Commercial) en octobre 80 à Montréal.

— Visite du 10e Salon International du Livre de Québec, le 1er mai 1981 (compte rendu).

— Recherche aux Archives Nationales situées à Chicoutimi.

— Visite d'information à l'Université du Québec à Montréal et à l'Université de Sherbrooke.

Les compte rendus des rencontres et la documentation concernant chacun de ces organismes sont disponibles au Centre.

ANNEXE II

RAPPORT D'ACTIVITES:

ELECTROTECHNIQUE

RAPPORT D'ACTIVITES

ELECTROTECHNIQUE

Les premières rencontres m'ont permis de bien saisir les buts visés par le Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel.

La première étape a été un travail de consultation concernant un questionnaire-enquête qui permettait d'identifier les besoins des enseignants du secteur. Ensuite, j'ai eu à faire un inventaire de la documentation avec l'aide d'une conseillère en documentation, à la bibliothèque de l'UQAC, secteur des sciences appliquées. Cet inventaire s'est divisé en quatre parties:

1) Inventorier la documentation sur place à la bibliothèque de l'UQAC;
2) Consulter la revue Choix du ministère de l'Education pour les publications françaises récentes;
3) Consulter le volume SCI-TECH 1980 où toutes les publications de sciences et technologies françaises et anglaises y sont cataloguées;
4) Effectuer l'inventaire des périodiques techniques.

Une chose est à noter: la documentation obtenue n'était pas complète; il y avait des titres de volumes et de revues que j'avais en main et qui ont échappé à cet inventaire.

J'ai préparé un document dans lequel toutes les spécialités d'électrotechnique enseignées dans la région y sont répertoriées. Ce document serait utile aux nouveaux professeurs, les informant des spécialités, des buts, des objectifs, des cours, ... Ce document est déposé au Centre.

J'ai effectué deux visites:

1) A l'UQAC où la compagnie Hewlett Packard présentait ses ordinateurs et du matériel sophistiqué, le 1er octobre 1980.

2) A Québec, la Compagnie Consulab exposait du matériel didactique au niveau secondaire et collégial, le 8 avril 81. La documentation amassée est déposée au Centre.

Le deuxième volet de ce travail en fut un de publicité du Centre de ressources et de cueillette de renseignements auprès des enseignants d'électrotechnique. Des enseignants de Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, La Baie et Jonquière ont été rencontrés. Les grandes conclusions de ces discussions sont les suivantes:

- Besoin de perfectionnement et de formation en industrie;
- Besoin de volumes et d'exercices adaptés au professionnel (professionnel long 5 et professionnel long supplémentaire);
- Besoin de plus de budget;
- Besoin de meilleurs contacts avec la documentation des industries.

De ces discussions, deux points concrets en découlent:

1) Quinze enseignants se sont inscrits à un cours de perfectionnement concernant les automates programmables crédités par l'UQAC.

Le besoin provient du milieu et le programme a été construit par les enseignants. Le cours aura lieu les 15, 16, 17, 18, 19 juin 1981.

2) Je visite actuellement les polyvalentes de la région où des cours d'électrotechnique sont offerts. Cette visite vise à organiser une rencontre de tous les professeurs d'électrotechnique de la région, y incluant ceux des CEGEP. Il est possible qu'une première rencontre soit organisée dès l'automne prochain.

En conclusion

Le Centre peut être un outil de travail très utile pour les enseignants de la région, mais il est nécessaire qu'il soit continuellement mis à jour. Cependant, j'y vois un problème: tous les enseignants que je connais ont leur propre centre de documentation qu'ils connaissent très bien et qui est facile d'accès. Ces petits centres sont en général assez complets. Le point sensible sera de les amener à venir consulter le Centre à l'UQAC. Il y a peut être un débouché via l'association régionale des professeurs d'électrotechnique qui aura probablement son premier colloque au mois d'octobre 1981.

La dernière partie de mon travail était de rencontrer les professeurs d'électrotechnique de la région. Cette visite avait pour but de:

1) Présenter le Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel de l'UQAC;
2) Faire un inventaire physique et humain du département;
3) Discuter d'une éventuelle association régionale de professeurs en électrotechnique.

1) Pour ce qui est du Centre, les gens ont tous eu la même réaction. Ils se sont levés et ils m'ont montré leur propre Centre de documentation et même celui de leurs confrères. Ces bibliothèques étaient très bien garnies. J'ai remarqué une similitude entre ces bibliothèques pour les enseignants du même programme. Les mêmes volumes se retrouvent dans toutes les polyvalentes (les volumes sont approuvés par le ministère de l'Education). Les différences sont dues aux spécialités propres.

2) Pour ce qui est de l'inventaire physique et humain, ce n'est qu'un survol. Il comprend les groupes d'étudiants, le chef de groupe, le numéro de téléphone de la polyvalente, le nom et la spécialité de chacun des professeurs ainsi que la matière qu'il enseigne. Pour l'enseignement, je n'ai donné que la principale partie de sa tâche.

A. POLYVALENTE DE LA BAIE: (Tél.: 544-2843)

CHEF DE GROUPE: Denis Tremblay

ENSEIGNEMENT

	SEC. III	Exploration technique
2 groupes	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Dépanneur d'appareils électroniques domestiques II
1 groupe	SEC. V	Opérateur en télécommunication
1 groupe	SEC. V	Electricien de construction
1 groupe	SEC. VI	Installateur et réparateur d'équipement de télécommunication

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Denis Tremblay	SEC. VI TELECOM.	Tech. Télécommunication
Laval Boulianne	SEC. V DAE II	Tech. Radio-Tv
Julien Gagnon	SEC. IV	Tech. Electricité
Fernand Bluteau	SEC. V ELC	Tech. Electricité
Normand Loiselle	SEC. II OPERATEUR	Opérateur Télécommunication
Claude Lemieux	SEC. IV	Tech. Télécommunication

Le département a une spécialité propre, soit le secondaire VI en télécommunication. Les étudiants du secondaire V et VI ont des stages; des politiques sont établies. Il y a un comité de sécurité.

B. POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL: (Tél.: 549-9210)
CHEF DE GROUPE: Clermond Rhainds
ENSEIGNEMENT

	SEC. II	PC Exploration Technique
	SEC. III	PC Exploration Technique
2 groupes	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Dépanneur d'appareils électroménagers

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Clermont Rhainds	SEC. IV	Tech. Télécommunication
Claude Truchon	SEC. V	Tech. Electricité
Gabriel Boudreault	SEC. IV	Tech. Electricité

Le département a une spécialité propre en secondaire V, appareils électroménagers. Les étudiants du secondaire V ont des stages; des politiques sont établies. Il y a un comité de sécurité.

Cette polyvalente offre l'exploration en PC II et tous les étudiants du secondaire III font de l'exploration technique, soit 15 périodes pour les garçons et 12 périodes pour les filles.

C. POLYVALENTE DOMINIQUE RACINE: (Tél.: 549-1931)

CHEF DE GROUPE: Claude Tardif

ENSEIGNEMENT

	SEC. III	Exploration technique
2 groupes	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Electricien de construction
2 groupes	SEC. V	Dépanneur appareils électroniques domestiques II
2 groupes	SEC. VI	Dépanneur appareils électroniques domestiques I
1 groupe	SEC. IV-V	Intensif électricien de construction

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Robert Gauthier	SEC. V DAE II	Tech. Electricité
Martin Gagnon	SEC. V ELC	Tech. Electricité
Raynald Tremblay	INTENSIF	Tech. Electricité
Germain Morissette	INTENSIF	Tech. Electricité
Ghislain Nadeau	SEC. IV	Tech. Electricité
Jules Emond	SEC. VI DAE I	Tech. Electricité
Claude Tardif	SEC. IV	Tech. Electroménager
Guy Lavigne	SEC. VI DAE I	Tech. Radio-TV
Juiot Turcotte	SEC. VI DAE I	Tech. Radio-TV
Léo Tremblay	SEC. V DAE II	Bacc. Spécialisé en physique

Le département a une spécialité propre, le secondaire VI, télévision. Les étudiants du secondaire V et VI ont des stages; des politiques sont établies. Il y a un comité de sécurité.

D. POLYVALENTE DE JONQUIERE: (Tél.: 547-5781)
CHEF DE GROUPE: Léandre Bouchard
ENSEIGNEMENT

	SEC. III	Exploration technique
2 groupes	SEC. IV	Tronc commun
2 groupes	SEC. V	Electricien de construction
2 groupes	SEC. VI	Electricien d'entretien dans l'industrie
1 groupe	SEC. VI	Estimateur et dessinateur en électricité
1 groupe	SEC. IV-V	Intensif électricien de construction

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Léandre Bouchard	SEC. VI ESTI.	Tech. Electricité
Gérald Tremblay	SEC. VI ENTRETIEN	DEC Electrotechnique
Alain Bouchard	SEC. VI ENTRETIEN	DEC Electrotechnique
Adrien Lévis	SEC. VI ENTRETIEN	Tech. Electricité
Hervé Lalancette	INTENSIF	Tech. Electricité
Raymond Desmeules	INTENSIF - ELC	Tech. Electricité
Ghislain Dallaire	SEC. VI ESTI.	Tech. Electricité
Paul Lapointe	SEC. V ELC	Tech. Electricité
Denis Fortin	SEC. V ELC	Bacc. Sciences pures
Robert Audet	SEC. IV	DEC Electrotechnique

Le département a une spécialité propre, le secondaire VI, électricité industrielle et secondaire VI, estimateur. Il est question pour l'an prochain, d'un secondaire VI en robotique. Les étudiants ont des stages et des politiques de stages sont établies. Il n'y a pas de comité de sécurité cette année, mais le port des lunettes de sécurité et du chapeau est obligatoire.

E. PAVILLON CAMIL LAVOIE - ALMA: (Tél.: 668-8355)
CHEF DE GROUPE: Gilles Nicoll
ENSEIGNEMENT:

	SEC. III	Exploration technique
	SEC. II	Exploration technique
1 groupe	SEC. II	P.C. Electricien de construction
1 groupe	SEC. III	P.C. Electricien de construction
1 groupe	SEC. IV	P.C. Electricien de construction
2 groupes	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Electricien de construction

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Réjean Lévesque		Tech. Electricité
Clermont Dallaire		Tech. Electricité
Gilles Nicoll		Tech. Electricité
Paul Bourget		Tech. Electricité
Gilles Gagné		Tech. Electricité
Nichol Lavoie		Tech. Electricité

Le département avait une spécialité propre, le PC en électricien de construction. La commission scolaire abolit ce cours cette année et les trois derniers professeurs sont en disponibilité. Le département sera à trois professeurs l'an prochain et probablement deux professeurs dans l'autre. Il y a des stages et les politiques ne sont pas très bien établies. Il n'y a pas encore de comité de sécurité.

F. C TE ETUDIANTE ROBERVAL (Tél.: 275-3110)
CH F DE GROUPE: Il n'y en a pas - à la place (Raymond Fortin)
ENS GNEMENT:

	SEC. III	Exploration technique
1 groupe	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Electricien de construction

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Luc Taillon	SEC. V	Tech. Electronique
François Blackburn	SEC. IV	Tech. Electricité

Il n'y a pas eu de stage cette année et il n'y a pas encore de comité de sécurité de structurer.

G. POLYVALENTE JEAN-DOLBEAU: (Tél.: 276-0984)

CHEF DE GROUPE: Il n'y en a pas

ENSEIGNEMENT:

	SEC. III	Exploration technique
1 groupe	SEC. IV	Tronc commun
1 groupe	SEC. V	Electricien de construction

PERSONNEL	ENSEIGNEMENT	DIPLOME
Jean-Paul Hébert	SEC. IV	Tech. Electricité
Noel Fortin	SEC. V	Tech. Electricité

Il y a des stages et des politiques sont établies. Il n'y a pas encore de comité de sécurité.

3) L'idée d'une association régionale de professeurs en électrotechnique a été bien accueillie et les gens s'attendent à des développements pour l'automne 81. Même il y a eu des suggestions pour y inclure aussi les CEGEP. Beaucoup d'avantages en résulteraient:

- Communication entre les professeurs (matériel, expérience, etc.);
- Uniformisation de l'enseignement et des examens;
- Perfectionnement;
- Etc.

Au début de l'automne, les gens vont être contactés pour un déjeûner-colloque pour lancer et structurer l'association.

CONCLUSION

Les orientations dégagées lors du premier rapport d'activités ont été confirmées par ce travail.

Les départements sont bien équipés (matériel, volumes, instruments, ...) mais ils se sentent isolés d'une commission scolaire à l'autre et tout moyen de communication et d'échange serait apprécié et stimulerait les enseignants.

En effectuant ces visites, j'ai remarqué un certain climat d'insécurité créé par les mises en disponibilité, la diminution de clientèle et les nouvelles orientations du ministère de l'Education face à l'enseignement professionnel. Cela polarise beaucoup les discussions des enseignants.

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE-ENQUETE

Signature (Libre): _____

Spécialité: _____

QUESTIONNAIRE

Que souhaitez-vous trouver à l'Université dans un Centre de ressources pédagogiques en enseignement professionnel?

FACE à votre spécialité? _____

FACE à votre enseignement? _____

FACE au marché du travail? _____

AUTRES: _____

ANNEXE IV

COMPILATION DES RESULTATS

FACE A VOTRE SPECIALITE

- Liste des personnes-ressources avec leurs coordonnées.
- Recyclage, mise à jour, perfectionnement.
- Liste des endroits possibles de stage.
- Visites industrielles.
- Publication et diffusion des programmes de recherches et études faites en milieu industriel.
- Rendre accessibles les travaux de recherche des étudiants-maîtres de chaque discipline.
- Bibliographie des volumes disponibles pour chaque spécialité.
- Une documentation française répondant à la réalité québécoise.
- Mise à jour continue des nouveaux produits, matériaux techniques, innovations récentes.
- Volumes convertis au système international.
- Cours de formation face à l'envahissement des machines informatiques sur le marché du travail.
- Organisation d'exposition de volumes et de machineries.
- Réunion annuelle pour discuter des besoins et que l'UQAC informe de la documentation acquise.

FACE A VOTRE ENSEIGNEMENT

- Que l'UQAC soit un centre de réunions pédagogiques des professeurs afin d'échanger, d'approfondir des connaissances.

- Que l'UQAC devienne un pôle de rencontre et d'animation entre le monde de l'industrie, des fournisseurs et de l'enseignement.

- Que l'UQAC organise et planifie avec l'aide du MEQ des colloques pour l'enseignement professionnel.

- Que l'UQAC organise des colloques et séminaires sur les valeurs en éducation.

- Que l'UQAC offre des cours de personnalité, de relations humaines afin d'améliorer les communications professeur-élève.

- Possibilité de perfectionnement par la collaboration de l'UQAC et du monde du travail.

- Recyclage annuel obligatoire, encouragement à la spécialisation.

- Utilisation par l'UQAC des services des agents de développement pédagogique des commissions scolaires.

- Amélioration du système de probation des enseignants.

- Programmes d'enseignement de niveau secondaire uniformisés dans la province.

- Accès à des programmes de formation de diverses industries.

- Uniformité des méthodes d'enseignement au secondaire face aux techniques.

. Collaboration à la simulation du monde du travail dans l'enseignement.

. Méthodes renouvellées d'enseignement sous forme de revue distribuée dans les écoles.

. Nouvelles méthodes pédagogiques.

. Volumes agréés par le MEQ à chaque année.

. Référer au matériel de base de tous les cours de niveau secondaire offerts dans la région et la province.

. Que l'UQAC possède tout ce que le MEQ met à la disposition de l'enseignement professionnel et en informe les professeurs.

. Que le centre fournisse une aide à l'Office de la Langue Française pour la francisation des termes de métiers et collabore à leur popularisation.

. Que le centre possède les lois des ministères provinciaux et fédéraux.

. Guides pédagogiques.

. Grilles d'évaluation pour les différents cours et services offerts au secondaire.

. Echange de matériel didactique fait par des professeurs de la province.

. Que des spécialistes réunissent une documentation sur les nouveautés.

. Centre de recherche et de documentation dans les écoles.

- Documents audio-visuels représentant les techniques.
- Documentation récente de diverses compagnies.
- Contact avec les librairies, les maisons d'édition.
- Volumes, revues, films, acétates, diapositives.

FACE AU MARCHE DU TRAVAIL

- Stage d'observation.

- Visites industrielles, information, rencontres, conférences.

- Vis-à-vis les employeurs:
  - connaître leurs besoins et leurs attentes;
  - les spécialités dans les industries afin de mieux orienter les élèves;
  - information sur les orientations futures de la technologie pour adapter l'enseignement.

- Contact avec l'employeur:
  - comité écoles-industries;
  - comité étudiants-industries.

- Meilleure communication entre les enseignants et le marché du travail.

- Finissants de niveau secondaire:
  - perspective d'emploi;
  - statistiques permanentes sur les débouchés;
  - mettre les étudiants face à la réalité à l'aide de films, diaporamas, visites industrielles;
  - liste des employeurs régionaux avec le nombre de postes à chaque endroit;
  - méthodes d'évaluation pour les stagiaires.

- Avoir recours à des spécialistes pour collaborer à enseigner de nouvelles méthodes techniques.

- Prévision de critères permettant la qualification des étudiants.

- Enseignement de la sécurité et de l'hygiène industrielle et des lois les régissant.

- Liste des diplomés sans emploi et des futurs diplomés.

- Nomenclature des tâches dans une industrie.